

ARTICLE ORIGINAL

MARZZONI, David Nogueira Silva ^[1], OLIVEIRA, Mario Cesar Sousa de ^[2], BARCELOS, Tiago Soares ^[3]

MARZZONI, David Nogueira Silva. OLIVEIRA, Mario Cesar Sousa de. BARCELOS, Tiago Soares. Exemption des appels d'offres dans les achats publics de l'État du Pará. Revista Científica Multidisciplinar Núcleo do Conhecimento. An 06, Ed. 03, Vol. 04, p. 94-110. mars 2021. ISSN: 2448-0959, [Lien](#) d'accès: <https://www.nucleodoconhecimento.com.br/comptabilite/achats-publics>

Contents

- RÉSUMÉ
- 1. INTRODUCTION
- 2. APPEL D'OFFRES PUBLIC
- 3. MÉTHODOLOGIE
- 4. RÉSULTATS ET DISCUSSION
- 5. CONCLUSIONS
- RÉFÉRENCES

RÉSUMÉ

Cet article présente une analyse des contrats directs prévus par la loi n° 8 666/1993 et la loi n° 13 979/2020, pendant la pandémie de Covid-19. Cela dit, il vise à déterminer combien ont été les dépenses engagées par l'État de Pará au cours des 10 dernières années pour des contrats directs exécutés, en particulier par le biais de l'exemption des appels d'offres. Il s'agit d'une recherche bibliographique sur le sujet, qui visait à contribuer et à mettre en évidence la compréhension des aspects qui couvrent les marchés publics. Dans l'intervalle, il est encore caractérisé comme une étude de cas qui visait à identifier les montants dépensés par le gouvernement sur les achats, effectués uniquement par l'État du Pará. Pour mener à bien la recherche, les données recueillies ont été obtenues au moyen des portails de transparence des achats « compraspara.pa.gov.br » qui ont fait en sorte que les processus

de passation des marchés publics soient effectués par les organismes et les « transparenciacovid19.pa.gov.br » associés aux achats d'urgence et aux contrats liés à Covid-19, et plus tard, une analyse du contenu du thème proposé a été effectuée. En bref, selon les résultats, il a été possible de vérifier qu'il y avait une anticipation de l'État du Pará à dépenser 202 millions en achats au début de la pandémie alors qu'il y avait peu de données scientifiques à l'appui des décisions politiques, qui à la fin du premier semestre de 2020 avaient déjà atteint 419 millions. Ces dépenses n'ont pas empêché l'État du Pará de présenter le taux le plus élevé de cas signalés et de décès confirmés parmi les unités fédératives, dépassant même l'État du Minas Gerais, qui, s'il est comparé, compte deux fois plus d'habitants.

Mots-clés: COVID-19, Contrat direct, Pas d'enchères.

1. INTRODUCTION

L'année 2020 représente l'un des plus grands défis pour les dirigeants politiques en raison de l'émergence du nouveau coronavirus. La pandémie causée par le Sars-Cov-2, ainsi appelé par la communauté scientifique, s'est avérée être l'un des plus grands problèmes de santé à l'échelle mondiale. À Zucatto et al. (2020) est devenu l'un des principaux sujets des centres de recherche, plusieurs études ont commencé à être lancées pour comprendre le scénario global, seulement au premier trimestre de 2020 la revue The Lancet avait déjà publié 20 articles, dont la plupart ont été caractérisés comme de la recherche fondamentale et appliquée.

Le virus a été identifié pour la première fois fin 2019 à Wuhan (Chine), le principal moyen de contamination étant la transmission directe par la toux, les éternuements et les perdigotos, en plus de la transmission par contact avec la muqueuse orale, nasale et oculaire (BRASIL, 2020). En peu de temps, le virus Sars-Cov-2 s'est propagé dans le monde entier, et peu après la pandémie covid-19 a été décrétée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Le profil du groupe à risque ou vulnérable qui peut développer l'état le plus grave de la maladie et, par conséquent, sont plus susceptibles de mourir à cause de l'infection, sont les personnes âgées et les personnes atteintes d'autres maladies associées, telles que les

problèmes cardiaques, diabétiques et respiratoires tels que l'asthme et la bronchite (LIMA, 2020). Ces groupes de personnes ont la priorité dans les soins de santé et le dépistage du virus.

Le Brésil est l'un des pays les plus touchés par le nouveau coronavirus, atteignant 110 000 tués par Covid-19 en cinq mois de pandémie. L'absence de politiques publiques de lutte contre le virus a placé le pays au deuxième rang mondial en nombre de cas confirmés, après les États-Unis (CUT, 2020).

La maladie pénalise principalement la périphérie du Brésil, les régions du Nord et du Nord-Est sont l'une des régions qui souffrent le plus de la maladie (SILVA, 2020). Selon les données de l'Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE, 2020), les services publics sont précaires pour plus de 75% de la population. Le système de santé est insuffisant et commence à s'effondrer dans certains États (FORATO, 2020). Cette réalité montre à quel point le Brésil n'est pas préparé à contenir une pandémie et a mis en évidence les faiblesses des politiques publiques adoptées il y a de nombreuses années par différents gouvernements.

Compte tenu de l'augmentation du nombre de personnes contaminées et des décès résultant de la pandémie, la valeur des contrats examinés par la police fédérale et civile et le ministère public (MP) dans les États brésiliens atteint près de 1,5 milliard de reais, en raison de preuves de fraude en achats et contrats signés pour faire face à la maladie (PEIXOTO, 2020). Des contrats sont étudiés à Rio de Janeiro, Pará, Maranhão Santa Catarina, Ceará, Amapá, Roraima, Acre, Rondônia et autres.

Cette recherche a analysé les dépenses de l'État du Pará pour contenir les progrès de la pandémie de Covid-19. L'étude était justifiée parce que l'Etat est l'une des cibles de recherche dans une opération de la PF (Police fédérale) qui enquête sur un système de fraude dans l'achat de respirateurs dans la lutte contre Covid-19, dans la modalité de l'exemption de soumission.

La question qui soulève tant de doutes est la suivante : comment les achats sont-ils effectués pour faire face à Covid-19 dans l'État du Pará et à ses principales formes de passation de marchés?

Par conséquent, le but de cette étude est d'analyser les soumissions et les contrats administratifs. Déterminer combien le gouvernement de l'État du Pará a dépensé au premier semestre de 2020 avec l'acquisition de biens ou de services dans le cadre de contrats par le biais de l'exemption d'appel d'offres. Enquêter sur les 10 dernières années d'achats effectués avec exemption d'appel d'offres par le gouvernement. Et enfin, pour déterminer quels organismes publics ont fait le plus d'acquisition dans la modalité dispensant d'appel d'offres.

2. APPEL D'OFFRES PUBLIC

Le gouvernement fédéral en raison de l'état de calamité publique résultant de la pandémie a adopté une loi fédérale qui permet, sans appel d'offres, l'achat d'insums pour lutter contre la maladie. La passation de marchés par l'exemption d'appel d'offres est une débureaucratisation appliquée aux cas spéciaux prévus par la loi pour l'acquisition de biens et de services indispensables à la présence de la situation d'urgence.

Il convient de noter que la loi 8.666/93 en particulier art. 3, qui conceptualise l'appel d'offres:

L'appel d'offres vise à garantir le respect du principe constitutionnel d'isonomie, le choix de la proposition la plus avantageuse pour l'administration et la promotion du développement national durable et sera traité et jugé dans le strict respect des principes fondamentaux de légalité, d'usurpation d'identité, de moralité, d'égalité, de publicité, de probité administrative, contraignant pour l'instrument de招ocation, de jugement objectif et de ceux qui y sont liés (BRASIL, 1993).

Pour Meirelles (2010), l'appel d'offres est la procédure administrative par laquelle l'Administration publique choisit la proposition la plus bénéfique pour le contrat de son intérêt. Cela permet l'égalité des chances pour toutes les parties prenantes, et agit comme un facteur d'efficacité et d'éthique dans les transactions administratives de l'État.

Ainsi, Lopes (2020) souligne que, selon la Constitution fédérale, toute conclusion d'affaires juridiques avec des tiers privés faite par l'administration publique devrait être, en général, effectuée par le biais de l'appel d'offres, en ce qui concerne toute sphère de passation de marchés qui couvre, par exemple, de l'embauche d'insums pour les hôpitaux publics, à l'embauche de services pour l'exécution d'une œuvre.

La négociation de l'appel d'offres élargit les avantages de l'administration publique dans l'obtention des propositions les plus avantageuses. D'où l'importance des professionnels ayant une qualification technique pour l'exécution des offres. Marzzoni et al. (2020) les gestionnaires publics devraient répartir les dépenses de manière à répondre aux besoins de la population. Et pour faire des achats publics selon Gasparini (2010),

En ce qui concerne les marchés publics, Alves, Trilha et Nunes (2018, p.74) affirment que la procédure d'appel d'offres devrait être adoptée en priorité par l'administration publique afin de répondre à leurs demandes de biens et services en choisissant une proposition plus avantageuse, en vue de « promouvoir un développement national durable, dans le respect des dispositions du droit public , contrairement à la personne privée qui fait ses contrats de manière discrétionnaire ».

En raison de toute la bureaucratie dans le processus d'appel d'offres résultant du règlement juridique Lopes (2020) considère que dans certains contextes, la possibilité de soutenir une telle attente pour l'objet du contrat à exécuter est minime, parce que le respect de toutes les procédures observées rend le processus d'appel d'offres long. Marzzoni et Souza (2020) affirment déjà qu'il est très difficile pour les professionnels de connaître la partie technique comme le but et l'importance du protocole d'autorisation d'utilisation, certaines nomenclatures dans le processus.

Au cours de l'exécution du processus d'appel d'offres, certains événements peuvent se produire capables d'atteindre l'équilibre économique établi entre l'administration publique et l'administration privée. Ces malheurs sont traités par la loi n° 8 666/93 comme la cause légitimante des changements contractuels bilatéraux. La situation de calamité dans la santé causée par la pandémie et qui a apporté quelques changements, le gouvernement fédéral a adopté une loi qui permet, sans appel d'offres, l'achat d'insums pour lutter contre covid-19.

Pour Marçal Justen Filho (2012, p. 334), l'exemption d'appel d'offres est appliquée lorsque « bien qu'il s'agit d'une concurrence viable entre particuliers, l'appel d'offres semble objectivement incompatible avec les valeurs de l'activité administrative ». La loi exempte les appels d'offres de sorte qu'il n'y ait pas de sacrifice d'intérêts collectifs, l'exemption d'appel d'offres est prévue à l'art. 24 de la loi 8666/93. Les circonstances actuelles, vécues par pratiquement le monde entier, correspondent parfaitement à cette hypothèse, en raison de la

pandémie provoquée par la diffusion de Covid-19, les agents publics se retrouvent dans des situations qui nécessitent une légère performance dans la lutte contre la maladie, en utilisant le dispositif juridique d'exemption de soumission.

3. MÉTHODOLOGIE

Cette recherche est caractérisée comme une étude de cas. Selon Cervo et Bervian (2007, p. 62), « une étude de cas est une recherche sur un individu, une famille, un groupe ou une communauté en particulier qui est représentatif de leur univers [...] ». Considérant que « la plupart des unités fédératives suivent les processus d'enquête de la justice autour de l'exemption des appels d'offres pendant la pandémie » (LOPES, 2020), cette recherche n'a analysé que l'État du Pará.

Cet article était basé sur une recherche bibliographique sur le sujet et sur une analyse de contenu. « Les méthodes d'analyse du contenu comprennent l'utilisation de techniques relativement précises telles que des calculs, des graphiques, des tableaux de fréquences relatifs ou des co-occurrences des termes utilisés, empêchant le chercheur d'interpréter les données en fonction de leurs propres valeurs » (QUIVY, 2008).

La collecte de données a été effectuée par l'intermédiaire des portails de transparence des achats du gouvernement de l'État, ainsi que des consultations dans des articles, des journaux et des contrats administratifs. Les techniques de collecte de données utilisées étaient l'observation directe dans les contrats d'appel d'offres et la consultation du système d'appel d'offres du gouvernement, disponible sur deux sites institutionnels le « compraspara.pa.gov.br » qui est chargé de fournir toutes les informations aux citoyens sur les processus de marchés publics effectués par les organes et entités du Pouvoir exécutif de l'État, et le site « transparenciacovid19.pa.gov.br » qui présente la législation pertinente snaantis pour lutter contre l'urgence dans la santé publique, résultant du nouveau Coronavirus / Covid-19, en plus de traiter des lignes directrices liées aux processus d'approvisionnement d'urgence et d'embauche liés à Covid-19 dans l'État.

Les années analysées dans la recherche ont été de 2010 à 2020, et seulement le premier semestre de chaque année a été observé (de Janvier à Juin). Une fois les données obtenues,

l'étape suivante a été l'analyse et l'interprétation des données, le contenu a été transféré à un éditeur de feuille de calcul, l'application Microsoft Excel, où des graphiques et des tableaux ont été élaborés pour représenter les données au cours des dix dernières années.

Toutes les recherches présentées ont été utiles pour l'interprétation du thème exposé, et un montant nécessaire a été recueilli pour parvenir aux conclusions, ce qui a fait en sorte que l'analyse des dépenses liées à la modalité de l'exemption d'appel d'offres a été interprétée correctement.

4. RÉSULTATS ET DISCUSSION

L'analyse des données est organisée en deux parties : la première porte sur les analyses concernant le montant dépensé pour l'acquisition de biens ou de services dans le cadre de contrats dans le cadre de l'exemption d'appel d'offres en 2020, avec la justification de la pandémie Covid-19. Par la suite, les dépenses exemptées de soumissionner au cours des 10 dernières années sont analysées, compte tenu seulement du premier semestre de chaque année. Le tableau 01 a été préparé afin d'identifier les institutions qui ont opté pour l'exemption des appels d'offres dans l'État et les montants totaux qu'elles ont dépensés au premier semestre de 2020.

Tableau 1 : Montants dépensés par établissement dans le cadre de l'exemption d'appel d'offres, 1er semestre 2020.

Institution publique (Gouvernement de l'État du Pará)	Montants R\$
Fondation Santa Casa de Misericórdia du Pará – FSCMP	114.580,00
Police militaire du Pará – PMPA	204.000,00
Centre de fondation pour l'hémothérapie et l'hématologie du Pará – HEMOPA	71.696,80
Secrétaire d'État à la Santé publique – SESPA	167.532.768,34
Université d'État du Pará – UEPA	77.011,05
Secrétaire d'État à l'Éducation – SEDUC	193.341.267,24
Laboratoire de l'État central – LACEN	215.627,96
Fonds d'investissement pour la sécurité publique – FISP	603.548,00
Technical Assistance and Rural Extension Company of the State of Pará – EMATER	500,00

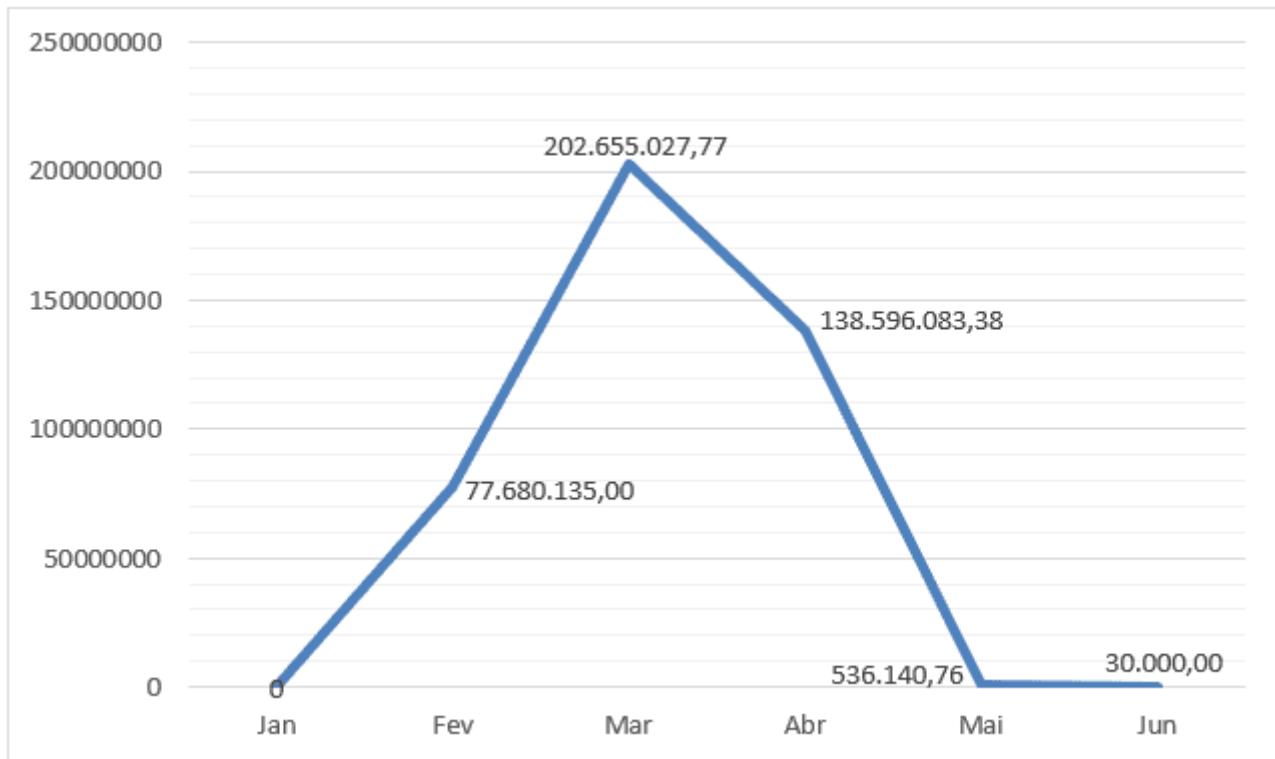
10ème Centre Régional de Santé - 10º CRS/SESPA	35.245,00
Secrétaire d'État à l'Aide sociale, au Travail, à l'Emploi et au Revenu - SEASTER	957.000,00
Hôpital de la Fondation Publique d'Etat de Clinicas Gaspar Vianna - FHCGV	35.120,52
Police civile de l'État du Pará - PC	248.000,00
Secrétaire d'État au Développement urbain et aux Travaux publics - SEDOP	52.076.935,55
Renato Chaves Center for Scientific Expertise - CPCRC	207.125,00
Fondation Amazon pour la recherche et l'étude et la recherche - FAPESPA	32.996,00
Fonds d'aide sociale de la police militaire du Pará - FASPM	37.970,59
Pará Peace Foundation - FP	126.000,00
Compagnie portuaire et fluviale de l'État du Pará - CPH	5.940,00
Fondation de soins socio-éducatifs du Pará - FASEPA	34.2000,00

Source : Données de l'enquête (2020).

D'après le tableau 01, il est à noter que les ministères SESPA, SEDUC et SEDOP ont été ceux qui ont le plus dépensé pour les processus d'appel d'offres grâce à l'exemption d'appel d'offres, les trois joints ont dépensé un total de R\$ 412 950 971,13. SEDUC est celui qui a les dépenses les plus élevées de R\$ 193 341 267,24, suivi de SESPA avec R \$ 167,532,768.34. En ce qui concerne les institutions de l'État du Pará qui ont effectué moins d'achats par exemption d'appel d'offres se distinguent EMATER avec seulement R \$ 500,00 et CPH avec R \$ 5,940.00, les autres organismes ont tous dépassé plus de 30.000 reais dans les achats de biens ou de services sans appel d'offres. Au total, 20 institutions gouvernementales de l'État ont utilisé la renonciation à l'appel d'offres au premier semestre de 2020, déboursant 416 265 332,05 reais en contrats directs.

Ci-dessous le graphique 01 présente le montant total des acquisitions réalisées par l'Etat par le biais de l'exonération mensuelle des appels d'offres, de janvier à juin 2020.

Graphique 01 : Achats avec exemption d'appel d'offres dans l'État, 1er semestre 2020.

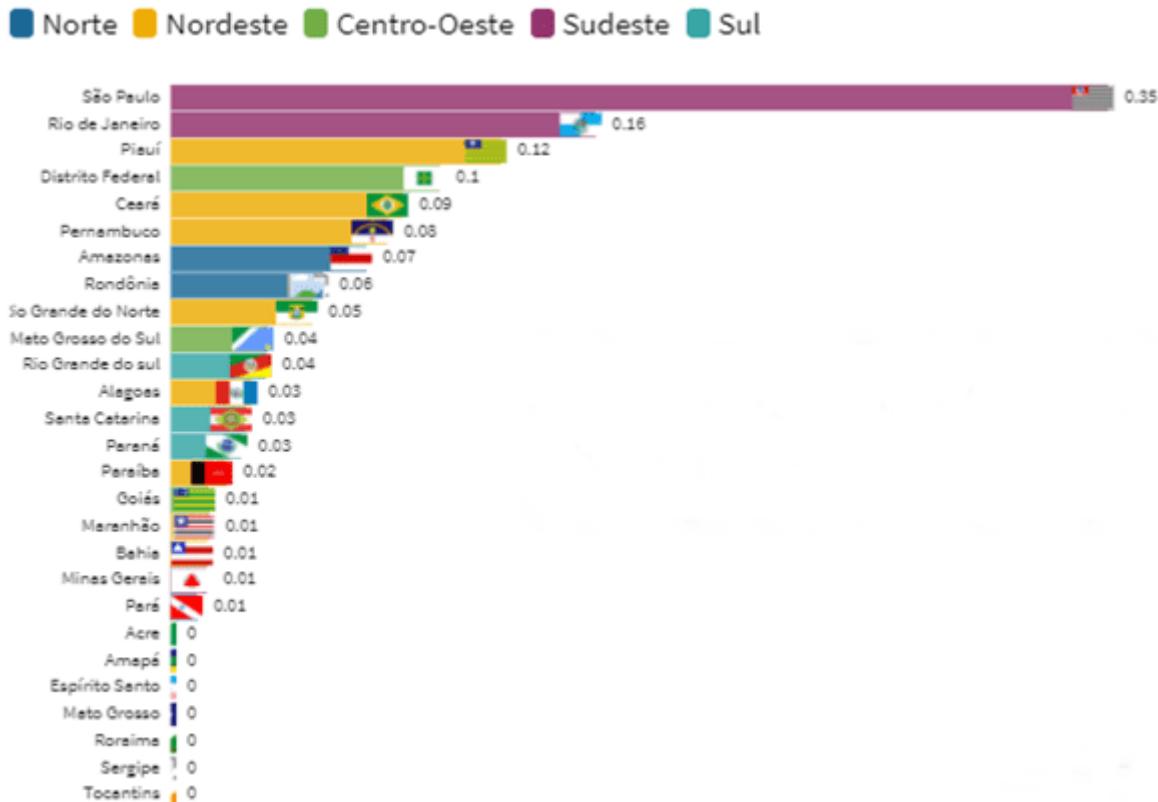


Source : Données de l'enquête (2020).

Le gouvernement de l'État a utilisé 419 497 386,91 reais au premier semestre de 2020, on observe dans le graphique 01 que mars a été la période où les dépenses publiques ont été les plus élevées en matière de passation directe de marchés, soit 202 655 027,77 reais. C'est ainsi que mars a également été le mois où l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré une pandémie de coronavirus, et le Ministère de la santé a déclaré la reconnaissance de la transmission communautaire du nouveau coronavirus sur l'ensemble du territoire national, jusqu'au 31 mars, 4 683 cas confirmés et 132 décès dus au coronavirus dans le pays (MS, 2020). Toutefois, jusqu'à la même date, l'État du Pará n'a enregistré que 37 cas confirmés et un décès (SESPA, PA). Le graphique 2 adapté du consortium de presse montre le nombre de décès d'ici la fin mars.

Figure 02 : Nombre de décès (x100) confirmés au 31 mars 2020.

Exemption des appels d'offres dans les achats publics de l'État du Pará

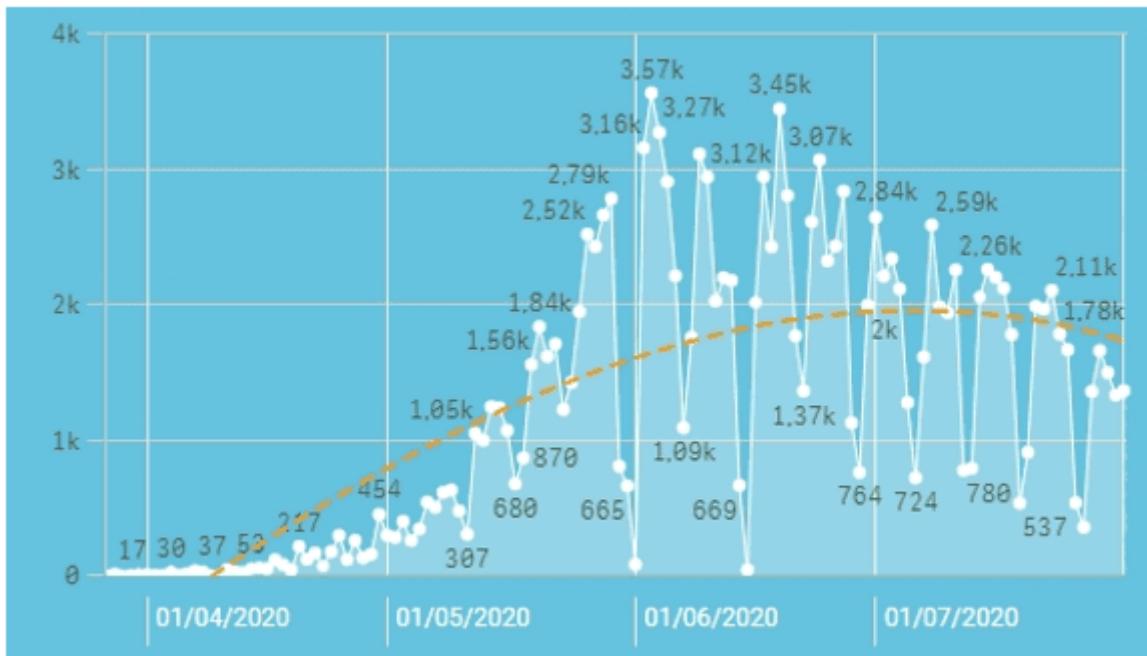


Source : Données de l'enquête (2020) Adaptées du Consortium de presse (2020).

Si l'on considère le graphique 01 et le graphique 02, on peut voir que le mois de dépenses plus élevées de l'État du Pará au premier semestre de 2020 en contrats directs coïncide avec le début de la pandémie, où il y avait peu de données pour recevoir des décisions d'intérêt public avec des valeurs atypiques telles que l'exemption des appels d'offres. Bien que, la grave situation pandémique exige une action rapide de la part du gouvernement.

Le graphique 03 ci-dessous montre les nouveaux cas par jour de notification entre la période, du 1er avril au 31 juillet. Révéler le mois de Juin dans la première moitié comme la période de la plus grande notification par Covid-19 à Pará.

Graphique 03 : Nouveaux cas par jour de notification de Covid-19 à Pará

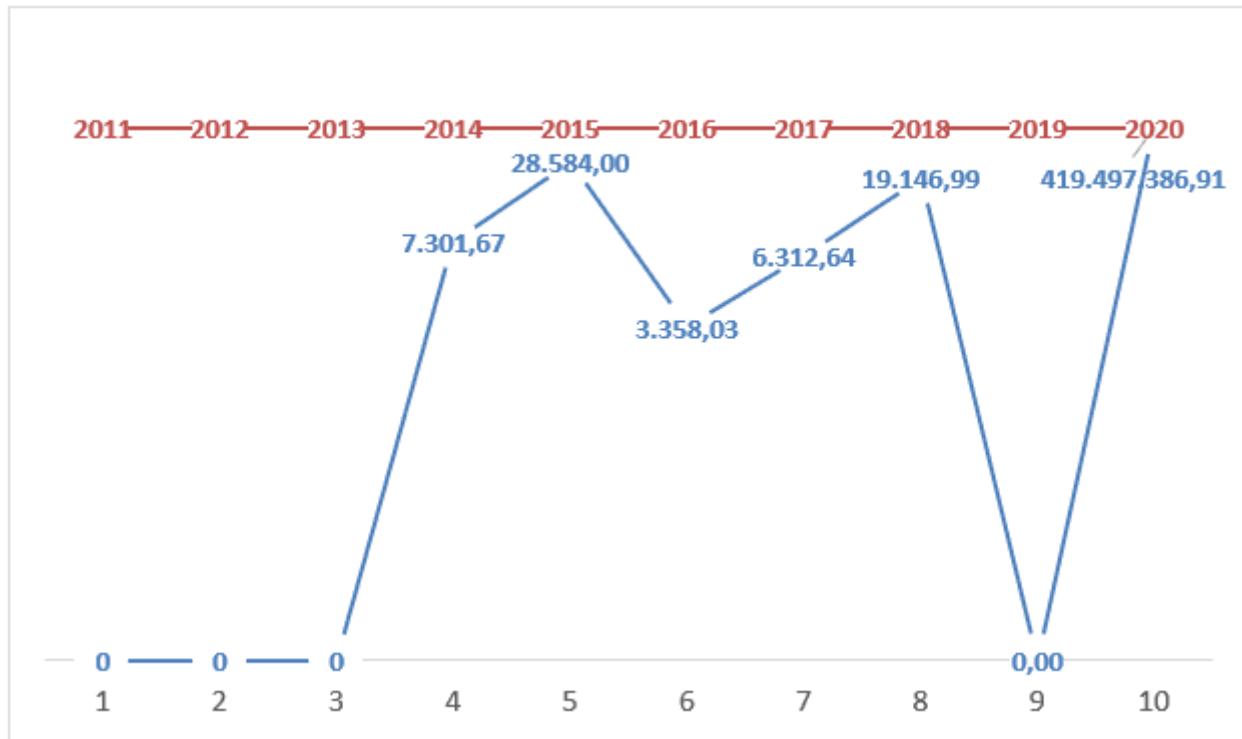


Source : Données de l'enquête (2020) Adaptées du ministère de la Santé (2020).

Cela dit, il est entendu que, comme le nombre de cas par Covid-19 (graphique 03) a augmenté, le gouvernement de l'État réduisait les politiques d'achat direct avec les fournisseurs, puisque le mois de Juin a été la période que Pará moins fait des acquisitions avec exemption d'appel d'offres, seulement 30 mille reais d'achats directs, une différence de plus de 200 mille reais par rapport au début de la pandémie. Pour Justem Filho (2012), la réalisation de l'exemption d'appel d'offres est objectivement contraire à l'intérêt public, bien que la loi exempte l'administrateur de l'effectuer en raison de l'état de calamité publique.

Ci-dessous le graphique 03 montre la quantité d'acquisitions de biens ou de services acquis par l'État du Pará au cours des 10 dernières années grâce à l'exemption d'appel d'offres.

Graphique 04 : Exemption des appels d'offres dans l'État du Pará de 2011 à 2020, 1er semestre de chaque année.



Source : Données de l'enquête (2020).

D'après le graphique 04, on remarque qu'au cours des 10 dernières années, les acquisitions du gouvernement de l'État en passation directe au cours du premier semestre de chaque année ont été réalisées avec des valeurs très modestes, à l'exception de 2020 qui a presque atteint la barre du demi-milliard, considérant que les hypothèses sont prévues dans l'art. 24 de la loi 8.666/93, point IV, qui prévoit l'exemption en raison de l'urgence ou de la calamité publique. Il est également noté dans le graphique 04 que les années 2011, 2012, 2013 et 2019 n'apparaissent pas dans le système de l'État (site) aucune acquisition par renonciation à l'appel d'offres, et que pendant cinq années consécutives de 2014 à 2018, l'État a effectué des achats directs, grâce à l'exemption des appels d'offres.

Le tableau 02 indique ensuite les institutions qui ont fait des acquisitions par le biais de renonciations aux appels d'offres au cours des 10 dernières années au cours du premier semestre de chaque année et les montants correspondants, à l'exception de 2020 (voir le tableau 01).

Tableau 2 : Montants dépensés par institution par l'exemption d'appel d'offres au cours des

10 dernières années.

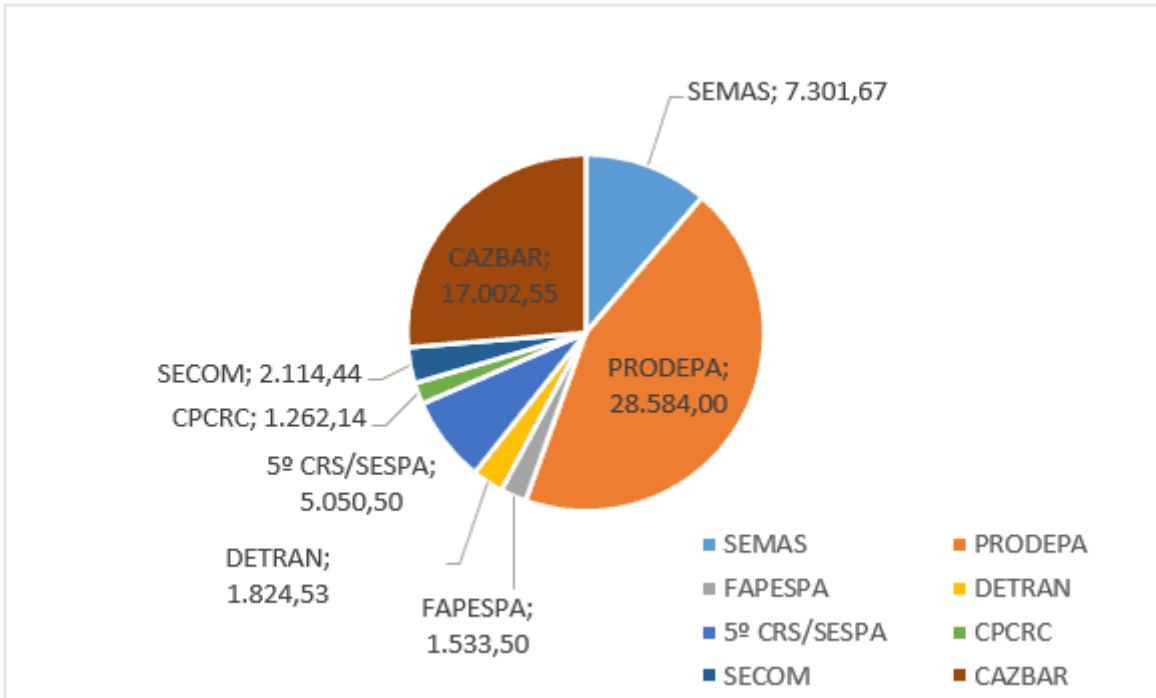
ANNÉE	Institution publique (Gouvernement de l'État du Pará)	Montants R\$
2014	Secrétaire d'État à l'Environnement et au Développement durable (SEMAS)	7.301,67
2015	Société des technologies de l'information et de la communication de l'État du Pará - PRODEPA	28.584,00
2016	Pará State Research Foundation - FAPESPA	1.533,50
2016	Département d'État du trafic du Pará - DMV	1.824,53
2017	5ème Centre Régional de Santé - 5ème CRS/SESPA	5.050,50
2017	Renato Chaves Center for Scientific Expertise - CPCRC	1.262,14
2018	Secrétaire d'Etat à la Communication - SECOM	2.114,44
2018	Barcarena Export Processing Zone Management Company - CAZBAR	17.002,55

Source : Données de l'enquête (2020).

Il est possible d'identifier dans le tableau 02 que la plus importante acquisition par l'entremise de l'exemption a été faite par PRODEPA en 2015, correspondant à 28 584,00 reais (en contrat, il y a acquisition de services de surveillance électronique). Il convient de rappeler que la Société des technologies de l'information est liée au département de traitement des données, rattaché au Secrétariat des finances et à la comptabilité mécanisée de l'État du Pará.

Ci-dessous graphique 05 est possible de mieux visualiser la distribution des achats effectués par les institutions qui ont fait l'exemption ces dernières années.

Figure 05 : Acquisitions réalisées par exemption d'appel d'offres, de 2011 à 2019



Source : Données de l'enquête (2020).

Il est observé (graphique 05) que les institutions FAPESPA, SECON, CPCRC, SEMAS, DMV, 5º CRS/SESPA, CAZBAR ont fait des acquisitions avec exemption d'appel d'offres avec des montants inférieurs aux hypothèses de dispensation prévues à l'article 24, point II de la loi 8.666/93, c'est-à-dire qui peuvent être contractés directement. Le paramètre des valeurs stipulées dans la loi est représenté selon le tableau 01 ci-dessous :

Tableau 1 – Limites de renonciation aux enchères en valeur

MODALITÉ	ATTEINDRE	LIMITE
Art.24, je	TRAVAUX ET SERVICES D'INGÉNIERIE (y compris les travaux communs)	R\$ 33.000,00
Art.24, II	ACHATS ET SERVICES (non inclus ci-dessus)	R\$ 17.600,00

Source : Préparé par les auteurs, sur la base de la loi n° 8 666/1993 et du décret n° 1.9412/202018.

Il convient également de mentionner que la loi n° 8 666/93 apporte d'autres situations qui permettent la passation directe de marchés dans son art. 24. Toutefois, la recherche visait à

analyser uniquement les achats au moyen de l'exemption d'appel d'offres, sans tenir compte de l'inapplicabilité des appels d'offres qui était également une forme d'acquisition utilisée par le Gouvernement du Pará pendant la pandémie.

Les résultats de la recherche ne montrent aucun lien direct entre l'augmentation des achats avec l'exemption des appels d'offres et l'avancée de la pandémie dans l'État du Pará. Cependant, il montre des dépenses énormes (419 millions) avec des achats sous la forme d'une renonciation à l'appel d'offres au début de la pandémie. Cette fois où les spécialistes n'avaient pas suffisamment de connaissances scientifiques sur le nouveau coronavirus, sur sa grande vitesse de diffusion et sur la capacité de causer des décès dans les populations vulnérables (ANDERSON et al., 2020). On savait peu de choses sur la façon dont l'épidémie se propagerait et toucherait les communautés à faible revenu. Par conséquent, ils n'avaient pas comme prévu des stratégies publiques concrètes à utiliser pour faire face à La Covid-19. D'où la prudence avec les ressources publiques, Hessel (2020) déclare que les États brésiliens n'ont pas le même espace budgétaire que les autres pays développés à dépenser dans la lutte contre les effets de la pandémie. Cela dit, on s'attend à ce que les dirigeants assument la responsabilité du budget public, car même avec toutes les dépenses que l'État avait, Pará était toujours à la quatrième place jusqu'à la fin juin, le plus grand nombre de cas ayant été signalés et confirmés par Covid-19 (CONASS, 2020). Debout en face de l'État de Santa Minas Gerais, qui occupait la 18ème place de la contamination et de la mort et a plus du double des habitants de l'État du Pará.

5. CONCLUSIONS

Cette recherche visait à présenter combien l'État du Pará a dépensé au cours des dix dernières années en utilisant l'exemption d'appel d'offres, compte tenu de l'application de la législation actuelle, puisque la passation de marchés directs ne signifie en aucune façon la violation de la loi ou l'embauche. L'étude a mis en évidence les résultats les plus pertinents, tels que le premier semestre 2020, au cours duquel Pará a utilisé 419 millions de contrats directs en raison de la pandémie.

En vue, que l'exemption est l'exception et la règle est de soumissionner, l'État du Pará, dans le mois (Mars) dans lequel la pandémie Covid-19 a été décrété par l'OMS, fait 202 millions en

exemption de soumission, sans même dans cette période ont des données scientifiques sur la façon de contrôler la pandémie. L'article a apporté une réflexion sur l'utilisation de la loi 8.666/93 et son art. 24 qui traitent du rite juridique de la passation de marchés directs, considérant seulement l'exemption des appels d'offres.

Les résultats indiquent que 20 institutions qui ont fait des achats au premier semestre 2020 par le biais d'une exemption d'appel d'offres, et trois d'entre elles, SESPA, SEDUC et SEDOP, ont dépensé un total de 412 millions. Ils attirent l'attention sur le fait que même avec ces mesures du gouvernement de l'État dans les contrats d'urgence, cela n'a pas empêché l'État de se classer parmi les unités fédératives avec le taux le plus élevé de notification et de décès, dépassant même le Minas Gerais, qui a deux fois la population par rapport à l'État du Pará.

Certes, cette étude n'épuise pas l'ensemble du sujet, car on croit que, pour identifier l'impact d'un manque de planification dans les appels d'offres, si nécessaire que les organes de contrôle et de punition (tribunaux des comptes, contrôleur, police fédérale [PF] et ministère de la Justice [MJ]) promouvoir des inspections constantes, puisque ces institutions ont des instruments qui assurent la reconnaissance des actes de corruption. Ainsi, il est suggéré que les recherches futures analysent les montants dépensés pour l'exemption de l'appel d'offres, y compris l'inapplicabilité d'avoir un montant global en contraction directe pendant la pandémie au Pará, ou d'enquêter sur l'offre d'exemption dans d'autres États.

RÉFÉRENCES

ASSOCIAÇÃO BRASILEIRA DE NORMAS TÉCNICAS. NBR 6022: informação e documentação: artigo em publicação periódica científica impressa: apresentação. Rio de Janeiro, 2003a.

ALVES, G. K. ; TRILHA, C. C. S. ; NUNES, R. S. Avaliação dos processos de compras com dispensa de licitação: um estudo em uma universidade federal. ISSN 2237-4558 / Navus / Florianópolis / SC / v.8 / n.2 / p. 73-86 / abr./jun. 2018.

ANDERSON RM, HEESTERBEEK H, KLINKENBERG D, HOLLINGSWORTH TD. How will country-based mitigation measures influence the course of the COVID-19 epidemic? Lancet 2020; 395(10228): 931-4. [http://doi.org/10.1016/S0140-6736\(20\)30567-5](http://doi.org/10.1016/S0140-6736(20)30567-5).

BRASIL. Ministério da Saúde. Saúde anuncia orientações para evitar a disseminação do coronavírus. Disponível em: <<https://www.saude.gov.br/noticias/agencia-saude/46540-saude-anuncia-orientacoes-para-evitar-a-disseminacao-do-coronavirus>>. Acesso em: 25 ago. 2020.

_____. Constituição (1988). Constituição da República Federativa do Brasil. Brasília, DF: Senado Federal, 1988.

_____. Lei 8.666/1993, de 21 de junho de 1993. Regulamenta o art. 37, inciso XXI, da Constituição Federal, institui normas para licitações e contratos da Administração Pública e dá outras providências. Brasília, 21 jun. 1993. Disponível em: <http://www.planalto.gov.br/ccivil_03/Leis/L8666cons.htm>. Acesso em: 19 ago. 2020.

FORATO, Fidel. Quatro estados superam marca de 100 mil casos da COVID-19; país tem 1,36 milhão. Rev. Saúde Uni. 2020; 36(8). Disponível em: <<https://canaltech.com.br/saude/quatro-estados-superam-marcas-de-100-mil-casos-da-covid-19-pais-tem-136-milhao-167241/>>. Acesso em: 22 ago. 2020.

GASPARINI, D. Direito Administrativo. 15. ed. São Paulo: Saraiva, 2010.

INSTITUTO BRASILEIRO DE GEOGRAFIA E ESTATÍSTICA (IBGE). Disponível em <<https://www.ibge.gov.br/apps/populacao/projecao/>>. Acesso em 22 de maio. 2020

JUSTEN FILHO, Marçal. Comentários à lei de licitações e contratos administrativos. 12. ed. São Paulo: Dialética, 2008. p. 580.

LIMA, Nísia; BUSS, Paulo; SOUSA, Rômulo. A pandemia de COVID-19: uma crise sanitária e humanitária. Cad. Saúde Pública 2020; 36(7). Doi: 10.1590/0102-311X00177020.

MARZZONI, D. N. S. et al. Contabilidade Pública Municipal: Análise do imposto sobre a propriedade predial e territorial urbana. Braz. J. of Develop., Curitiba, v. 6, n.6,p.36502-36517jun.2020. ISSN 2525-8761. DOI: 10.34117/bjdv6n6-260.

MARZZONI, D. N. S.; SOUZA, E. J. Public digital bookkeeping system: Launch of the NF-e. Research, Society and Development, [S. l.], v. 9, n. 7, p. e837974723, 2020. DOI:

10.33448/rsd-v9i7.4723.

MEIRELLES, Hely Lopes. Direito Administrativo Brasileiro. Ed. São Paulo: Malheiros, 2010.

PEIXOTO, Guilherme. Corrupção ataca R\$ 1,48 bilhão destinados ao combate à COVID-19. Revista Estado de Minas Política. Disponível em: <https://www.em.com.br/app/noticia/politica/2020/06/11/interna_politica,1155732/corrupcao-ataca-r-1-48-bilhao-destinados-ao-combate-a-covid-19.shtml>. Acesso em: 23 ago. 2020.

REDAÇÃO CUT. Brasil é o 3º país com mais registros de Covid-19 em 24 horas, mas isolamento cai. Disponível em: <<https://www.cut.org.br/noticias/brasil-e-o-3-pais-com-mais-registros-de-covid-19-em-24-horas-mas-isolamento-cai-0227>> Acesso em: 26 ago. 2020.

ZUCATTO, L. C.; FREITAS, R. U. C. de .; MARZZONI, D. N. S. . Basic research and applied research: an analysis from scientific production on COVID-19. Research, Society and Development, [S. I.], v. 9, n. 11, p. e63791110179, 2020. DOI: 10.33448/rsd-v9i11.10179. Disponível em: <https://rsdjurnal.org/index.php/rsd/article/view/10179>. Acesso em: 22 dec. 2020.

^[1] Maîtrise en administration publique. Spécialiste de la gestion publique et fiscale. Diplômé en comptabilité. Diplômé en administration des affaires.

^[2] Conseiller. Doctorat en société, technologie et politiques publiques.

^[3] Doctorat en géographie; Maîtrise professionnelle en durabilité socioéconomique et environnementale; Diplôme en sciences économiques

Soumis : Décembre 2020

Approuvé : Mars 2021